



Ville de Sarcelles  
CONSEIL MUNICIPAL

2022-040

**Séance du 12 avril 2022**

DELIBERATION

**Objet** : Compte administratif 2021 de la commune – Détermination et affectation définitive du résultat

L'an deux mil vingt deux, le 12 avril à vingt heures trente précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 06 avril 2022, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, Maire.

**Etaient présents** : Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Manuel ALVAREZ, Jocelyne MAYOL, Antoni YALAP, Shaïstah RAJA, Christian SIMAKALA, Isabel PLO, Elie KRIEF, Chantal AHOUNOU, Jean Jacques KRYS, Saïd RAHMANI, Cynthia MOUYOMBO, Youri MAZOU-SACKO, Charlotte RABIH, Stéphane YABAS, Laura MENACEUR, (Adjoints au Maire), Charles SOUFIR, Christian SERANOT, Eric CHECCO, Djamila HAMIANI, Navaz MOUHAMADALY, Isabelle TANDLICH, Serge SAMAMA, Anissat DJOUNAID, John BORGES, Sylvain LASSONDE, Maïmouna CAMARA, Frantz MORICE, François PUPPONI, Ali ABCHICHE, François-Xavier VALENTIN, (Conseillers municipaux).

**Représentés par pouvoir** :

Marie-Annick DUPRE	pouvoir à	Manuel ALVAREZ
Sébastien Koua ANO	pouvoir à	Shaïstah RAJA
Déborah ISRAEL	pouvoir à	Annick L'OLLIVIER-LANGLADE
Anissa MAHAMAT	pouvoir à	Djamila HAMIANI
Julie EM	pouvoir à	Antoni YALAP
Annie PERONNET	pouvoir à	François-Xavier VALENTIN
Nadine LANGLET	pouvoir à	François PUPPONI

**Absent excusé** :

Lazare BENACCOUN

**Absents** :

Sylvie LAPOSTA, Patricia HUCHER, René TAIEB, Samira AIDOU, Jocelyn ASSOR

**Secrétaire de séance** : Eric CHECCO

---

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu le document budgétaire soumis à l'approbation du Conseil municipal,

Sur le rapport présenté par Christian SIMAKALA, Adjoint au Maire chargé des finances et des ressources humaines,

Monsieur le Maire ayant quitté la séance lors du vote et le Conseil municipal siégeant sous la présidence de Madame Annick L'Ollivier-LANGLADE, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,

Après en avoir délibéré,

Par 34 voix pour et 4 voix contre,

**Article 1** : Vote le compte administratif 2021 de la commune qui se présente comme suit :

**- Section de fonctionnement :**

Dépenses	101 099 755,03 €
Recettes	104 641 835,39 €
Excédent 2020	4 388 650,36 €
Résultat de clôture 2021	7 930 730,72 €

**- Section d'investissement :**

Dépenses	29 966 130,58 €
Recettes	27 523 205,29 €
Excédent 2020	3 596 731,39 €
Résultat de clôture 2021	1 153 852,96 €

Total des restes à réaliser en dépenses : 7 405 090,23 €  
 Total des restes à réaliser en recettes : 0 €  
 Solde des restes à réaliser : - 7 405 090,23 €

Soit un résultat globalisé excédentaire 9 084 583,68 euros hors reports et un résultat avec reports excédentaire de 1 679 493,45 euros.

**Article 2** : Décide d'affecter 6 251 237,27 euros à la section d'investissement au compte 1068, le solde de l'excédent de fonctionnement, soit 1 679 493,45 euros est inscrit au compte 002.

Fait et délibéré en séance le 12 avril 2022

Le Maire,  
 Patrick HADDAD

Le Maire de Sarcelles,

Certifie le caractère exécutoire du présent acte

Qui a été transmis au contrôle de légalité le 21.04.2022

Et notifié ou publié par extrait le 13.04.2022

Pour le Maire et par délégation





Nombre de membres en exercice 45  
Nombre de membres présents  
Nombre de suffrages exprimés  
VOTES

Pour  
Contre  
Absentions

Date de convocation le 06 avril 2022

Présenté par le Maire,  
A Sarcelles, le 12 avril 2022

Le Maire  
Délibéré par le Conseil municipal réuni en session  
A Sarcelles, le 12 avril 2022

Les membres du Conseil municipal,

M. HADDAD Patrick ayant quitté la salle

M. KRYS Jean Jacques

Mme L'OLLIVIER-LANGLADE Annick

Mme DUPRE Marie-Annick

M. ALVAREZ Manuel

M. RAHMANI Saïd

Mme MAYOL Jocelyne

Mme MOUYOMBO Cynthia

M. YALAP Antoni

M. MAZOU-SACKO Youri

Mme RAJA Shaïstah

Mme RABIH Charlotte

M. SIMAKALA Christian

M. YABAS Stéphane

Mme PLO Isabel

Mme MENACEUR Laura

M. KRIEF Elie

M. BENACCOUN Lazare

Mme AHOUNOU Chantal

M. ANO Sébastien Koua

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture,  
Le 14 avril 2022 et de la publication le 13 avril 2022

SIGNATURES  
COMPTE ADMINISTRATIF 2021  
VILLE DE SARCELLES

M. SOUFIR Charles

Mme LAPOSTA Sylvie

M. SERANOT Christian

M. CHECCO Eric

Mme HAMIANI Djamilia

M. MOUHAMADALY Navaz

Mme TANDLICH Isabelle

M. SAMAMA Serge

Mme DJOUNAID Anissat

M. BORGES John

Mme ISRAEL Déborah

M. LASSONDE Sylvain

Mme MAHAMAT Anissa

Mme EM Julie

Mme CAMARA Maïmouna

M. MORICE Frantz

Mme PERONNET Annie

Mme HUCHER Patricia

M. TAIEB René

M. PUPPONI François

M. ABCHICHE Ali

Mme AIDOUUD Samira

M. ASSOR Jocelyn

M. VALENTIN François-Xavier

Mme LANGLET Nadine

A Sarcelles, le 12 avril 2022